

Projet de PU approuvé le 18 mai 2013	Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du
1 ^{ère} modification simplifiée approuvée le 11 février 2014	
2 ^{ème} modification simplifiée approuvée le 2 février 2016	
3 ^{ème} modification simplifiée approuvée le 22 janvier 2019	
1^{ère} déclaration de projet adoptée le 21 mai 2019 emportant mise en compatibilité du PU	
Modification simplifiée n°5 approuvée le :	Le maire,

	Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
	Approbation		1 / 2 000	5.3
Mairie de Saint-Arnould-en-Yvelines , place du Jeu de Boule, 78 730 18 - 01 30 38 25 27 / courriel : cabinet@mairie59.fr				

**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L. 123-2
DU CODE DE L'URBANISME**

